

La Croisière Gourmande

Déjeuner à bord du "Clignon"



Capitaine Marcelin BROUTIN

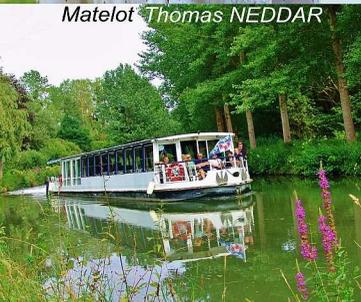
Programme :

Croisière déjeuner à bord du "Clignon"

Vous êtes attendus à 12h00 au Port aux Perches.
Embarquement prévu à 12h30 pour une croisière-déjeuner
d'environ 3h00.



Matelot Thomas NEDDAR



Menu Croisière

Accueil pétillant
et ses craquottes

Pâté en croûte Richelieu
et son confit d'oignons

Ballotin de volaille forestier
et son duo de garnitures

Fromage

La gourmandise du Capitaine

Vin à discrétion
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

48 €



Options :

Tarif GROUPE : minimum de 40 participants

La Croisière En Chanté (+9€/pers)

Lors de votre croisière gourmande, vous chanterez les plus grandes chansons françaises accompagnés de notre accordéoniste à bord: **Ambiance assurée!**

Guinguette (+11€/pers)

Dès votre retour au Port, vous serez accueillis par notre musicien pour danser sur vos airs préférés jusqu'à 18h00.

Cabaret (+13€/pers)

Dès votre retour au Port, un show d'1h30 env vous sera présenté par notre artiste de Music-hall, suivi de quelques pas de danse jusqu'à 18h00.

Tarifs Groupes (+40 pers)

* La présente brochure s'adresse aux groupes.

Les tarifs indiqués sont valables à partir de 40 participants.

* De 30 à 39 participants : Majoration du tarif des prestations de 15% (ou regroupement à certaines dates sans supplément).

* Gratuité pour le(s) chauffeur(s) de bus

Accompagnateurs : 1 gratuité par tranche de 40 places payantes.

* Le prix des formules (menu + prestation) ne pourra être inférieur au prix affiché même en cas de changement du menu.

* Vin à discrétion : jusqu'au fromage (bouteilles retirées avant le dessert)

Conditions Générales de vente

1- Nos tarifs sont TTC et incluent les prestations décrites dans la brochure.

Le transport jusqu'au Port Aux Perches reste à la charge du client.

2- Toute réservation ne sera effective qu'à réception d'un virement ou d'un chèque d'acompte de 30% du montant total du devis.

La signature du devis ou son approbation par mail est obligatoire.

3- Annulation :

- 30 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte.

- De 29 à 15 jours avant la prestation : retenue de 30% du montant total de la prestation (=l'acompte).

- De 14 à 8 jours avant la prestation : facturation de 50% du montant total de la prestation.

- Moins de 8 jours avant la prestation : facturation de l'intégralité de la prestation.

4- Le jour de la prestation, en cas de participants absents, la facture reste intégralement dûe.

5- Paiement : Tout règlement s'effectue à l'ordre de : " SAS FCKN - Port Aux Perches " le jour de la prestation, sauf accord préalable.

* Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment et dans le bateau.

* Vous avez la possibilité d'apporter votre propre champagne, étiqueté, moyennant un supplément de 7€ par bouteille de 75cl (droit de bouchon).

* Le client est tenu de faire respecter l'ordre et d'assurer la bonne tenue de son groupe envers les tiers. Le client doit veiller à prévenir l'état d'ébriété de son groupe pour éviter tout débordement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Port aux Perches - Brochure Groupes 2023 - Photos non contractuelles.
La direction se réserve le droit de modifier les menus et animations sans préavis.